

L'AFPA coule, mais le chef d'orchestre continue de jouer faux !



Ce dernier CRE de l'année reste dans la digne lignée des précédents !

Les élu-e-s viennent avec leurs questions, la direction vient avec ses réponses, et bien sûr ce serait extraordinaire que les réponses correspondent aux questions !

Sur la production



Zone d'informations réservée aux internautes CGT AFPA connectés. Pour y accéder, utiliser le menu ZONE RÉSERVÉE / Connexion (ou S'inscrire)...

Nous avons, donc, demandé si les serfs que nous sommes pouvions bénéficier des subsides décrétés par notre bon président soleil (ou Jupiter !), dans le cadre du ruissellement ? En clair, est-ce que pour une fois ceux qui

suent et triment pourraient bénéficier d'une prime dont bénéficient, pour certains, les classes supérieures ?

L'outrecuidance de la demande n'a même pas nécessité réponse de la part de nos « bons directeurs » !

Après ce premier acte sur la production la délégation CGT se cale sur sa chaise et décide de ne plus donner la réplique que pour donner son point de vue sans rentrer dans quelques échanges que ce soit.

Mouvement d'emploi



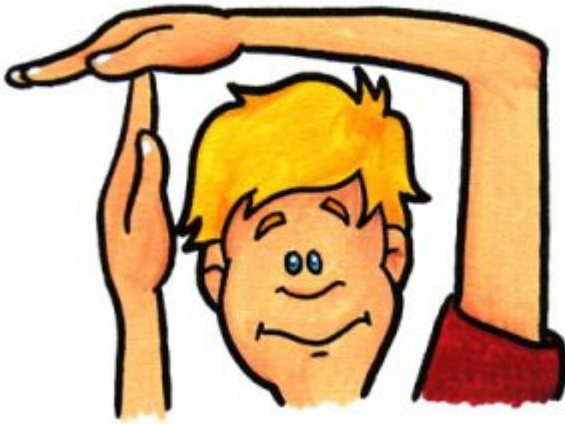
Les élu·e·s, lors de la dernière représentation de la direction en novembre, avaient pointé nombre d'erreurs sur les intitulés et/ou des manques flagrants.

Mais, dans sa grandeur extrême, notre DRH (Directeur de la Responsabilité Hors-lui) s'étonne que ses petites mains n'aient pas corrigé !

Arrêtons-nous 30 secondes sur la performance de notre DRH, la critique est facile mais reconnaissons-lui un grand talent ! Celui de toujours trouver un·e responsable de ses carences ! Il a une capacité d'improvisation que l'on sent travaillée de longue date ! Une erreur dans un document ? Un·e tel·le a dû « oublier » ! Des documents en noir et blanc illisibles ? Les élu·e·s n'avaient qu'à les sortir en couleur !

Nous ne pouvons dire que chapeau bas l'artiste !

Les congés et Ponts 2019-2020



Pour ce sujet, nous avons eu le droit à un autre talent de notre DRH, demander son texte aux élu·e·s !

Comme la délégation CGT n'a pas vocation à être le « souffleur » de la direction, elle lui a simplement rappelé qu'à l'AFPA le « code » qui dicte tous les textes et qui devrait être connu par cœur par les DRH s'appelle le GPRH !

Malheureusement, si le DRH brille par ses improvisations et son interprétation du « ce n'est pas moi, c'est les autres », il ne brille guère par la maîtrise de ce texte (GPRH) !

Nous lui conseillons de regarder l'article 11.2 du GPRH et il y verra les « traditions » Afpaienne en termes de ponts !

Pour l'heure, dans son immense bonté le DRH nous octroie le pont du vendredi 16 Aout 2019, soit 4h pour la grande majorité des salarié·e·s !

Par contre le vendredi 31 mai, nous devrions pauser un CP ou une RTT...

Dans sa grande mansuétude le DRH se croit obligé de nous imposer 15 jours de fermeture en Aout (du 5 au 16 aout) !

La CGT donna sa réplique coutumière : Nous refusons ces fermetures qui imposent aux salarié·e·s des départs dans des périodes de forte affluence et donc de prix élevés ! Et nous rappelons qu'il y eu régulièrement des problèmes de planifications sur les formations qui engendrent des problématiques pour les collègues mais aussi pour les stagiaires !

Comme à leur habitude la direction n'ouï pas les arguments et préfère clore le sujet par un : « question suivante » !

Situation AC sur Brive



Il y a un poste vacant d'AC à Brive et le travail est réparti entre plusieurs collègues du centre ce qui génère une surcharge de travail pour les collègues et une « perte en ligne » des dossiers ! Quand il y a plusieurs intervenants sur un dossier, difficile de le suivre correctement !

Cette situation est inacceptable ! Et nous demandons à la direction de pourvoir ce poste vacant !

La direction n'interprète pas les choses comme nous ! Et sa partition sonne mal à nos oreilles !

Pour elle, point de problème, le travail d'une personne peut être absorbé par d'autres !

Après tout le son de la souffrance des collègues n'atteint pas les altitudes stratosphériques où la direction « pense qu'elle pense en pensant que sa pensée panse nos panses sans penser que c'est sa panse qu'elle panse » ; bref la panse ment à la direction d'où ses pansements sur une jambe de bois !

La CGT ne laissera pas passer la dégradation continue de nos conditions de travail ! Il y a besoin d'un poste d'AC rapidement à Brive ; n'en déplaise à une direction déconnectée de toute réalité !

Bilan formation



Si la direction brille par son côté littéraire et théâtral, il n'en est pas de même pour de simple calcul de pourcentage !

La direction avait bien besoin d'être au moins à 3 pour arriver à comprendre leurs propres chiffres !

Et oui, car les élue-s, un brin espiègles ou plus simplement voulant comprendre (!) demandèrent à quoi correspond le pourcentage présenté !

Et là grand moment de mathématiques !

A la question « à quoi correspond le chiffre de 61 % de taux d'accès des femmes ? »

La direction repris sa règle de trois ! D'abord il semblait que ce taux voulait dire : pour 100 personnes formées, 61 étaient des femmes !

Mais notre DR (Directeur du Re-calcul) nous affirma : non, pour 100 femmes dans les effectifs, 61 ont eu accès à la formation !

Bien !

Donc maintenant nous demandons : sur 100 personnes formées, combien viennent du Limousin ?

25 personnes d'après la direction !

Bien, comme à la CGT nous aimons le calcul, nous regardons la moyenne du nombre de « Limousins » dans les effectifs. Et posons le problème comme suit :

Problème :

Soit un effectif de 681 personnes dans la Nouvelle Région

Soit un effectif de 222 personnes en Limousin

Question 1 : Donner, en mettant vos calculs, le pourcentage d'effectif « Limousin » sur l'effectif total ?

Question 2 : Puis expliquer la différence entre ce pourcentage et le pourcentage de salarié·e·s du Limousin aillant bénéficié d'une formation dans la nouvelle région ? (mettez vos calculs en **vert** et les résultats en **rouge**).

Réponse question 1 :

$$(222 \times 100) / 681 = 32,59$$

Le pourcentage de salarié·e·s Limousins dans la grande région est de 32,59 %.

Réponse question 2 par la direction :

S'il y a proportionnellement moins de salarié·e·s Limousins qui sont formé·e·s que de salarié·e·s en Aquitaine et Poitou-Charentes, **c'est que les salarié·e·s Limousins demandent moins de formations CQFD.**

Après une telle démonstration scientifique, nous ne pouvons que signaler que le théâtre permet toutes les interprétations et nous notons que la direction a apporté beaucoup d'effort sur le décor (avec moult « camemberts », « graphiques », etc.), même si celui-ci est en noir et blanc, mais que la signification profonde de ce décor semble échapper à la logique pure...

La convention hébergement/restauration

Nous ne reviendrons pas sur le bonheur non-dissimulé que nous pouvons avoir à bénéficier de l'extrême chance d'avoir un tel DR (Directeur de la Réconciliation régional) qui sait murmurer à l'oreille du conseil régional !

Bien sûr il serait de bon ton, dans ce flot d'autosatisfaction, d'oublier que la CGT s'est battue seule pour que cette subvention ne disparaisse pas !

Mais de toute sa splendeur notre DR annonce que la subvention devrait être reconduite l'année prochaine pour des montants équivalents, et qu'à ce jour, grâce à son truchement, nous aurions justifié pour 85 % de la subvention 2018.

Transfert URD

Pour la direction rien de nouveau dans ce dossier, pourtant les élu·e·s font remarquer qu'il faudrait avoir déposé un permis de construire pour pouvoir tenir les délais qui nous avait été annoncés !

Pour l'heure notre direction omnipotente et omnisciente ne sait pas... il faut dire qu'elle est au-dessus de ces questions basement matérielles !

Divers questions ou questions d'hiver :

Pour l'annonce qui avait été faite d'émargement via une tablette, notre DR (Directeur du Renouveau) nous dit que c'est une possibilité envisagée par le conseil régional et que c'est « le sens de l'histoire » !

Bien pratique le « sens de l'histoire », on remarquera que cette expression est mise à toutes les sauces et que le « sens de l'histoire » est souvent soumis à interprétation !

Pour l'heure, la CGT pense que le « sens de l'histoire » veut que les gains de productivité (faits grâce à la technologie) permettent d'améliorer les conditions de travail des salarié·e·s et ne soient pas un prétexte pour « supprimer » des postes et par là même nous raconter des histoires sur les bienfaits du progrès !

Certain·e·s collègues se sont inquiété·e·s que le premier trimestre 2017 n'apparaisse pas comme cotisé à l'AGIRC-ARRCO, le DRH indique que c'est une erreur de la caisse (quand on vous dit qu'il ne peut se tromper !) et que ce sera corrigé rapidement !

La CGT invite les salarié·e·s à vérifier que ce trimestre apparaisse cotisé et si ils/elles doivent faire valoir leur droit à retraite de prendre contact avec la caisse pour faire corriger l'erreur.

La délégation CGT interpelle la direction sur le prélèvement à la source qui débutera en Janvier. En effet il y aurait des cas d'erreurs importantes sur les fiches de paie envoyées en décembre 2018.

Comme nous pouvions nous en douter, notre « bon » DRH nous indique qu'il n'est pour rien dans ces erreurs et que bien malheureux·se celui·celle qui aurait des problèmes en Janvier, car il faudra qu'il.elle prenne contact avec les Impôts !

La CGT demande au DRH de rédiger une note aux salarié·e·s pour leur rappeler tout cela et de leur fournir le numéro qui sera mis à disposition en début d'année (numéro qui devait être gratuit mais qui sera finalement payant au prix d'une communication classique !).

Les élus CGT demandent que la direction fasse, comme il était de coutume, un rappel sur l'envoi du formulaire concernant la dérogation liée à la mutuelle obligatoire comme auparavant.

Le DRH s'étonne de cette demande et regardera ce qu'il en est !

S'il y eu oubli ou erreur, nul doute que notre cher DRH nous désignera promptement le ou la responsable car,

comme de bien entendu, cela ne peut jamais être de son fait !

Conclusion

La CGT remarque que la « jupitérienne attitude » est de bon aloi jusque dans nos contrées !

Notre direction régionale, dans la digne lignée de la direction générale, s'écoute parler, trouve que son plumage vaut largement son ramage ! Nous avons à faire à une direction régionale absolutiste tenant son pouvoir « divin » de la DG qui elle-même le tient du bras droit de Jupiter (Jupiter n'aillant que des bras droits !). Nous, pauvres mortels, ne sont, à leurs yeux, que de pauvres choses ne sachant, comprenant pas grand-chose à leurs splendeurs !

Nous devinons que nos directions souhaiteraient que nous nous prosternions à leurs pieds en glorifiant la chance de pouvoir respirer le même air que leurs divins poumons !

Ils pensent que les IRP seraient une sorte de spectacle où les élu·e·s seraient comme ces valets de pieds admirant le levé du roi !

Certes nous constatons avec dégoût et écœurement que nos directions savent interpréter « les décideurs et patrons », malheureusement interpréter un rôle n'est pas maîtriser le sujet !

Où quand le paraître cache l'incompétence !

Mais l'autosatisfaction n'y arrive plus !



Le bateau AFPA coule et les chefs d'orchestre continuent de jouer faux et archi-faux !

Pendant que nous crions que nous sommes en train de nous noyer, nos directions nous disent que nous interprétons car pour eux nous ne sommes qu'en train de nous désaltérer !

Ne comptons pas sur eux ! Ne comptons que sur nous et notre capacité à lutter !

Vos élus, CGT AFPA de la Nouvelle Aquitaine, vous informent.
Décembre 2018

Prochaine représentation le, oups pardon, PROCHAIN CRE le 24 Janvier 2019.
Vos représentants CGT au CRE : Sylvain ROCH et Denis CALES

•

[Motion de soutien du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
CRE Aquitaine novembre 2018](#)

[Partager sur Facebook](#)

[Twitter](#)